



CAPD du mardi 15 mars 2015

Déclaration SE-Unsa 34

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Les résultats du mouvement interdépartemental sont connus depuis lundi 7 mars. Sans surprise le département de l'Hérault affiche un solde positif qui se traduit par l'entrée dans le département de 131 collègues. C'est 65 de plus que l'an dernier et c'est tant mieux.

Pour autant, ces 131 collègues ne couvriront pas les besoins du département en personnel et nul doute que vous devrez procéder, madame la DASEN, à des INEAT au mois de juin.

Pour le SE-Unsa, la situation de la rentrée 2015 ne doit pas se reproduire. La formation continue doit être rétablie, la Brigade départementale retrouver sa mission première et le recours à des contractuels rester un mauvais souvenir.

Le SE-Unsa tient par ailleurs à vous remercier de la mise en place (non sans insistance) d'un 2nd groupe de travail relatif à la circulaire Mouvement et à l'affectation des PES. Le SE-Unsa y voit là la prise en compte d'une demande récurrente et la reconnaissance de l'utilité du dialogue social.

En effet, l'élaboration de la circulaire Mouvement est d'une trop grande importance pour que nous fassions l'économie d'un Groupe de Travail. Comme l'a rappelé le SE-Unsa, l'ensemble des Organisations Syndicales représentées en CAPD doit être consulté, en toute transparence, comme cela s'est toujours fait dans le département et comme le préconise la note de service mobilité.

La gestion des Titulaires de Secteur ou le choix des supports de stage pour les stagiaires sont des sujets particulièrement sensibles pour nos collègues car impactant inévitablement le mouvement des titulaires. A cet effet, la carte scolaire ayant été actée le 8 mars dernier en CDEN, le SE-Unsa 34 s'opposera à toute fermeture tardive de support de Titulaire de secteur.

Si l'accueil d'un grand nombre de stagiaires est une chance pour notre département, il ne doit surtout pas être vécu comme une contrainte ni impacter un mouvement qui retrouve enfin du mouvement.

Impossible en ce mois de mars de ne pas aborder l'actualité nationale et le rendez-vous salarial initialement prévu pour le mois de février dans le cadre de la rénovation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR) qui aura finalement lieu le 17 mars.

Ces négociations, très attendues par la profession, doivent permettre aux agents publics d'en finir avec 6 ans de blocage de leur pouvoir d'achat.

Si de nombreuses avancées sont déjà actées (avancement au même rythme pour tous, création d'un échelon supplémentaire pour la Hors Classe, accès à deux grades minimum durant sa carrière, transformation d'indemnités en points d'indice...) le SE-Unsa entrera en négociation avec la volonté d'un gain significatif et visible pour tous (Diminution du temps

passé dans la classe normale, l'avancement unique doit correspondre au rythme le plus rapide, accès pour tous à l'indice terminal de la Hors Classe...)

Mais au-delà de ces aspects financiers, la discussion devra aussi s'attacher à reconnaître l'engagement des Professeurs dans un métier passionnant, complexe, exigeant, mais aussi dévoreur de temps et d'énergie comme l'a déjà dénoncé le SE-Unsa, sur les 108h par exemple. Le temps est plus que venu d'abandonner une inspection archaïque et infantilisante pour une évaluation utile, reconnaissant les compétences, écoutant les besoins et construisant les perspectives.

Dans Prof, il y a Pro. Pour le SE-Unsa, il est temps d'entrer dans l'ère de la confiance et de la reconnaissance.

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34